

POSER UN SOL CLIPSABLE (lames PVC ou parquet flottant)

Donnez une nouvelle vie à votre sol abîmé, changez-le !



Pourquoi poser un sol clipsable ?

Envie de redonner un nouveau look à un sol démodé ou abîmé, le sol clipsable est la solution idéale. Comme son nom l'indique, ce dernier ne nécessite pas de gros travaux et se met en place par un système de clips relativement simple.



Le parquet flottant est spécialement indiqué pour les personnes qui apprécient l'aspect du bois (plus

économique et moins contraignant qu'un parquet massif). Très esthétique, il donne une touche chaleureuse et naturelle à nos intérieurs. On trouve aussi désormais sur le marché des lames clipsables en PVC résistantes, isolantes et faciles d'entretien qui peuvent imiter le bois !

Attention cependant : la pose d'un parquet clipsable exige une certaine rigueur et il est souvent nécessaire (en étage par exemple) d'appliquer une sous-couche avant de poser votre parquet : celle-ci améliorera l'isolation.

Alors, on se lance ?

› LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Attention n'achetez pas tout ! Ajustez votre liste selon vos envies et besoins :

Les outils :

- Cutter et une scie sauteuse (inutile pour les lames PVC)

- Mètre
- Maillet
- Petites cales de dilatation
- Règle / Équerre
- Cale
- Crayon



Les matériaux :

- Lames PVC ou parquet flottant clipsables
- Une sous-couche pour parquet et stratifié
- Ruban sous-couche

› PRÉPARATION DU SOL ET SOUS-COUCHE

Pour poser votre parquet clipsable et sa sous-couche, **le sol doit être bien sec et lisse.**

Poser une sous-couche pour parquet stratifié est relativement simple et rapide.

La pose d'une sous-couche en rouleau : Dérouler les rouleaux en faisant remonter d'au moins 1 cm sur les murs périphériques et joindre les bandes entre elles avec un ruban adhésif.

La pose d'une sous-couche en panneau : Poser les panneaux, les uns à la suite des autres, bord à bord et les assembler avec un ruban adhésif pour assurer leur maintien.



La pose d'une sous-couche en plaque : Déplier la première plaque dans le sens de la longueur de vos futures lames de parquet puis assembler les

plaques suivantes, par emboîtement ou avec un ruban adhésif.

Conseil : lors de la pose du parquet, évitez de marcher sur la sous-couche pour ne pas l'endommager. La sous-couche et le parquet seront donc posés au fur et à mesure.

Poser un sol clipsable dans son logement étape par étape

ÉTAPE 1 : PRÉPARATION ET PREMIÈRES LAMES



- Calculez la surface à couvrir et majorez très légèrement (les pertes dues aux coupes sont minimales).
- Stockez vos lames à température ambiante 24 heures avant la pose il aura pris sa forme définitive lors de la pose.

- Placez les lames parallèlement à la plus grande longueur de la pièce. Vous pouvez aussi les poser dans le sens de la lumière projetée par les fenêtres.



- Pour ménager un joint de dilatation en périphérie de la pièce, interposez des petites cales de 5 mm à la verticale le long des murs.



- Assemblez la première rangée de lames contre le mur : clipsez les lames entre elles, appuyez fortement sur le

joint entre les lames et donnez quelques coups de maillet caoutchouc sur les jonctions...

ÉTAPE 2 : FINIR LA LONGUEUR ET DÉCOUPER



- Positionnez la dernière lame retournée, languette contre languette. Tracer le trait de coupe à l'aide d'une règle (attention au sens : la découpe ne doit pas empêcher l'emboîtement des lames).



- Découpez le long du trait avec une scie sauteuse (parquet flottant) ou un cutter (lames PVC) et terminez la pose de la première rangée.

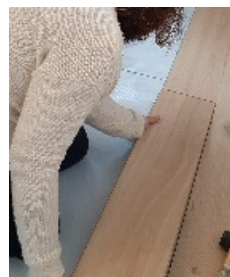
ÉTAPE 3 : POSEZ LES RANGÉES SUIVANTES



- Démarrez la deuxième rangée avec la chute de la dernière lame du rang précédent.



- Clipser au premier rang et faire coulisser pour un bon alignement au mur.



- Pour la lame suivante, insérez la languette du grand côté dans la rainure de la lame du premier rang. Si vous vous heurtez à des difficultés, n'hésitez en aucun cas à incliner la lame du deuxième rang légèrement.



- Faites coulisser la lame posée contre la précédente et appuyez fortement pour les clipser ensemble.

- Terminez le montage avec la cale et le marteau.

- Procédez de même pour les rangées suivantes.

Attention risque amiante uniquement en cas de travaux : si vous n'avez pas de diagnostic amiante de vos murs, alors respectez les principes suivants de précaution :



Et maintenant, profitez de votre nouvel intérieur !

CONTACTEZ VOTRE AGENCE :

Territoire Paul-Cocat
Agence Abbaye-Jouhaux
Agence Teisseire
Tél. 04 76 25 01 03

Territoire Marie-Reynard
Agence Capuche-Bajatière
Agence Villeneuve-Village
Olympique-Vigny Musset
Tél. 04 76 40 08 23

Territoire Jean-Jaurès
Agence Berriat-Centre Ville
Agence Mistral Eaux-Clares
Tél. 04 76 03 72 30

MON ESPACE LOCATAIRE :
www.actis.fr

